

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 15/2014**

Arcachon, le 17/06/2014

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que la navigation et les activités maritimes seront réglementées lors du déroulement de l'exercice ORSEC Biscaye 33:

le 19 juin 2014

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment et de se conformer aux prescriptions de l'arrêté du préfet maritime ci-joint (notamment distance minimum de passage de 100 m par rapport aux navires participant à l'exercice).

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Michel ARDOHAIN
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages

